

Numéro de dossier : 1100963120	
Unité responsable	administrative Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Objet	Adopter un Règlement modifiant le chapitre d'arrondissement du Plan d'urbanisme afin de changer l'affectation de « secteur d'emplois » à « secteur mixte » - bâtiments situés aux 6650 et 6666, rue Saint-Urbain (lots 1 868 001, 1 868 002, 1 869 275 et 1 869 276 du cadastre du Québec) - Projet Mirelis.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du comité tenue le 8 juin 2011.

4.2 Adopter un Règlement modifiant le chapitre d'arrondissement du Plan d'urbanisme afin de changer l'affectation de « secteur d'emplois » à « secteur mixte » pour les bâtiments situés aux 6650 et 6666, rue Saint-Urbain Est - (Dossier 1100963120, district de Saint-Édouard).

Recommandation : le comité recommande unanimement au conseil d'arrondissement d'approuver la demande précitée. Cet avis favorable est accompagné du commentaire suivant :

- a) le CCU considère qu'il serait préférable que l'ensemble de l'îlot où se trouve la propriété étudiée comporte la même affectation.

Préparé par Dominique Turcotte, secrétaire.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du comité tenue le 17 juin 2011



CAU 17 JUIN 2011_.pdf

<p>Responsable du dossier Bernadette DUQUESNOY Conseillère en aménagement - Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Tél. : 514 868-3884</p>
--

Numéro de dossier : 1100963120